

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2008)
Heft: 221-222

Artikel: Nos ancêtres suisses. Partie 1
Autor: Romanens, Jean-Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849594>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos ancêtres suisses

Depuis plusieurs années, nous assistons à un intérêt croissant des gens pour l'histoire de leur famille. La découverte de ses racines répond, il est vrai, à un besoin de savoir d'où l'on vient et qui étaient les ancêtres dont nous portons à présent le nom. Les familles nobles ou patriciennes ne sont désormais plus les seules à pouvoir se prévaloir d'une histoire familiale et d'une antique ascendance. Votre généalogie peut être remontée, sans trop de difficultés jusqu'au XVII^e siècle ; pour d'autres, plus chanceux l'histoire de leur famille pourra être suivie jusqu'au XVI^e voire au XV^e siècle !

La généalogie : une drôle d'histoire...

La généalogie (du grec *genos* : origine et *logos* : science) consiste principalement dans le recensement de notre parenté qu'elle soit ascendante (c'est-à-dire nos ancêtres en filiation directe – paternelle ou maternelle) ou bien descendante (descendance d'un ancêtre commun et donc recherche sur les branches collatérales).

En ce sens, elle est considérée comme une science auxiliaire de l'histoire.

La généalogie connaît un véritable engouement auprès de très nombreuses familles dans le monde entier. Savoir d'où l'on vient est un besoin chez les uns, une simple curiosité chez les autres. Mais leur point commun est l'amour, quelquefois empreint d'une douce mélancolie, qu'ils ont pour leurs racines. Qu'ils habitent à l'étranger, à des milliers de kilomètres de leur famille ou qu'ils soient restés au village, l'intérêt demeure le même.

La « Diaspora » suisse

Il y a de par le monde des millions de descendants de Suisses expatriés.

Certains ont quitté leur terre natale par nécessité financière, d'autres par goût de l'aventure et certains par amour, des hommes et des femmes qui ont refait leur vie, fondé des familles et apporté une certaine richesse sinon une réelle prospérité dans leur nouvelle patrie d'adoption.

Très souvent, leurs descendants n'ont plus le souvenir de leur véritable origine. C'est le cas notamment pour les

descendants des paysans fribourgeois établis en Franche-Comté au lendemain de la terrible guerre de Trente Ans (1648) ou des lointains héritiers des gardes suisses en Ile-de-France.

Et lorsque ceux-ci apprennent, au cours de recherches généalogiques, qu'ils possèdent des origines suisses, ils n'ont alors qu'un désir : en apprendre davantage sur leurs ancêtres confédérés !

La même soif de connaître cette histoire



se retrouve chez les descendants des colons suisses de Nova Friburgo au Brésil (dès 1819), de Baradero ou de San José en Argentine (dès 1856), de Punta Arenas au Chili (dès 1876) lesquels organisent régulièrement des rencontres avec leurs « cousins » helvètes.

Autre exemple : les liens entre les États-Unis et la Confédération n'ont jamais été aussi forts et, signe des temps, l'internet via le site swissroots.org enregistre des records d'affluence depuis sa mise en ligne en 2006 (environ 20 000 visites par mois et 2 500 membres actifs). Le million et demi d'Américains issu d'émigrants suisses rêve aussi à cette terre d'origine...

Parmi les enfants ou petits-enfants de migrants, il y a souvent de la nostalgie dans la voix lorsqu'ils évoquent leur passé helvétique. Un besoin de connaître et de se faire reconnaître comme étant d'origine suisse. Des liens émouvants souvent les relient à la mère pa-

Le saviez-vous ?

Saviez-vous que la mère du célèbre peintre français Camille Corot (1796-1875) était originaire du canton de Fribourg ? Que l'ancien ministre et maire de Belfort, Jean-Pierre Chevènement est issu d'une ancienne famille singinoise venue en France au début du XVII^e siècle et qui francisa son nom *Schwennemann* en Chevènement ? Que « l'inventeur » du fromage suédois Herrgardsost était un fromager du Pays d'Enhaut, Pierre-Nicolas Dubas (mort en 1819) et que ses descendants sont encore très nombreux dans ce pays ? Que Céline Dion, Roch Voisine ainsi que des milliers de Canadiens descendent d'un pionnier venu de Suisse au XVII^e siècle, un certain Pierre Miville ?

Et que le plus grand philosophe anglais du XX^e siècle, sir Alfred Ayer (1910-1989), chef de file du positivisme logique, était le petit-fils du célèbre grammairien Cyprien Ayer établi à Neuchâtel en 1856 ?

C'est un passionnant voyage dans le temps en compagnie de vos ancêtres suisses que je vous invite à partager prochainement !

Quelques adresses pour bien commencer

Un forum de discussion avec des généalogistes chevronnés qui sauront vous aider dans vos premières recherches <http://fr.groups.yahoo.com/group/genealogiesuisse/>

La liste des offices de l'état-civil (à télécharger sous format Excel) :

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/nomenklaturen/blank/blank/e_c/02.html

La liste des archives cantonales suisses : <http://www.vsa-aas.org/index.php?id=240&L=1>

trie, liens qui peuvent se transmettre sous la forme de photographies jaunies, d'une bible annotée de noms et de dates de baptêmes, de la recette d'un plat typique qui est passée parfois de génération en génération, d'un prénom typique, d'un drapeau, un *bredzon*¹ ou d'une simple expression en patois.

L'arbre qui cache la forêt

Lorsque l'on commence à creuser l'histoire familiale afin de retrouver ses racines, celles-ci souvent mènent à un arbre généalogique tellement touffu qu'il devient forêt lui-même.

On se croit seul au monde puis on se découvre un grand-oncle, une vieille tante, des cousins germains et une cousine Germaine....

Bref, de quoi remplir un annuaire et surtout notre boîte à souvenirs. Car cette dernière lorsqu'elle s'ouvre est un peu comme celle de Pandore : il est difficile de la refermer !

C'est la magie de la recherche généalogique : un voyage dans le temps et dans l'espace qui nous ouvre des horizons émotionnels de toutes les couleurs.

Certains vont découvrir qu'ils descendent d'un forçat, d'un prêtre ou d'un pauvre paysan. D'autres vont trouver parmi leurs ancêtres des notables, des artistes ou des militaires !

Des surprises, des déceptions parfois, mais toujours des réponses à des questions restées en suspens depuis des années.

La bourgeoisie suisse

Lorsque l'on souhaite faire des recherches généalogiques en Suisse, il est indispensable d'intégrer une notion bien spécifique à ce pays : la notion de bourgeoisie.

En effet, toute personne née suisse ou ayant acquis la nationalité suisse est obligatoirement bourgeoise d'une ou plusieurs communes en Suisse. En principe, la bourgeoisie est transmise héréditairement.

Contrairement à de nombreux pays, c'est la notion de lieu d'origine et non de lieu de naissance qui prévaut.



Chaque bourgeois, appelé aussi communier, est enregistré dans un registre dit de bourgeoisie depuis 1930 et ces bourgeoisies remontent parfois jusqu'en 1850 selon les communes. C'est un particularisme qui facilite beaucoup la recherche généalogique en Suisse.

Ainsi, il suffit de consulter le *Répertoire des noms de famille suisses* pour connaître la ou les communes d'origine de telle ou telle famille.

L'état-civil et les archives en Suisse

L'état-civil est regroupé désormais par arrondissement. Il convient donc d'écrire à l'arrondissement dont dépend sa commune d'origine.

Sachez cependant qu'une autorisation cantonale est nécessaire (valable 1 an) et que cette dernière ainsi que les recherches qui seront faites par l'officier de l'état-civil sont soumises à émoluments. Autre restriction : les recherches ne peuvent se faire que sur l'ascendance directe du demandeur et sur une période allant de 1876 à nos jours uniquement.

Pour la période antérieure à 1876, il vous faudra vous rendre aux archives du chef-lieu de canton de votre commune d'origine. La consultation de ces archives est gratuite et accessible à tous.

Vous effectuerez vous-mêmes vos recherches et principalement dans les registres paroissiaux (en général tous microfilmés). D'autres sources, telles que les recensements de population ou les registres de notaire, pourront être utilisées ensuite pour compléter votre généalogie.

C'est là aussi une autre spécificité suisse : la diversité, la qualité et l'ancienneté de ses archives.

Un véritable trésor qu'il vous appartient désormais de découvrir.

JEAN-CLAUDE ROMANENS

¹ Costume traditionnel de l'armailli (garçon-vacher) dans le canton de Fribourg.

L'auteur

Né en 1965, Jean-Claude Romanens est issu d'une très ancienne famille fribourgeoise établie en France dès 1862. Double national, il a toujours été passionné par l'histoire des Suisses de l'étranger qu'il étudie depuis plus de 25 ans. Auteur de plusieurs ouvrages de généalogie et fondateur du site *Ancêtres suisses* <http://www.genealogiesuisse.com>. Il vous fera découvrir grâce à cette nouvelle rubrique, l'origine et les racines de vos ancêtres suisses !

